



ACT212
lutte contre la
traite des êtres
humains

Rapport annuel 2023



Centre de consultation et de
formation contre la traite des
personnes et l'exploitation sexuelle

Sommaire

3	Mot du comité
4	À propos d'ACT212
5	Objectifs et mission
6	Rétrospective 2023 – Faits et chiffres
8	Identification et soutien des victimes
12	Accent sur les loverboys
16	Sensibilisation et formation continue
18	Réseautage et coopération
20	Finances
22	Rapport de révision
23	Remerciements

Mot du comité

Penser en réseau, agir en réseau

Vouloir mener seul la lutte contre la traite des êtres humains serait voué à l'échec. Pour une action efficace, il est indispensable que le réseau de tous les acteurs impliqués fonctionne correctement. ACT212 considère que la coopération et l'échange avec les interfaces correspondantes, ainsi que la mise en réseau entre celles-ci, sont extrêmement importants.

Ainsi, ACT212 dépend de ses partenaires d'interface, en particulier pour le fonctionnement du Bureau national d'enregistrement des déclarations. Les victimes peuvent se voir proposer une aide directe ou indirecte par l'intermédiaire des administrations, d'expert-e-s ou d'institutions spécialisées. Depuis la création du Bureau d'enregistrement des déclarations, environ 700 personnes concernées ont reçu une aide. Le nombre de déclarations reçues par le Bureau national d'enregistrement a augmenté chaque année; il est aujourd'hui le double de celles reçues l'année de la création de ce service.

L'importance d'un bon réseau devient évident quand on parle des loverboys. Il y a quelques années encore, on pensait que les victimes de ce type de traite des êtres humains étaient principalement des jeunes femmes sans moyens venant d'Europe de l'Est; aujourd'hui, nous en savons davantage. De plus en plus de déclarations concernent des jeunes filles mineures vivant en Suisse, victimes de ce que l'on appelle des loverboys. ACT212 a intensifié ses échanges avec différents acteurs aux niveaux national et international afin de sensibiliser encore plus largement à ce sujet.

La politique constitue elle aussi une interface importante dans la lutte contre la traite des êtres humains. C'est elle qui prend des décisions importantes concernant les ressources humaines et financières pour la lutte contre la traite des êtres humains. Le Conseil fédéral a ainsi lancé en janvier 2023 le troisième « Plan d'action national (PAN) contre la traite des êtres humains ». La rencontre en novembre 2023 avec la conseillère fédérale nouvellement élue Elisabeth Baume-Schneider a été particulièrement importante pour ACT212 afin de s'assurer que nos préoccupations soient entendues et prises en compte au niveau politique.

ACT212 contribue également à l'extension et à l'entretien du réseau de partenaires en Suisse: le colloque « Violence sexualisée: de l'acte à la condamnation », organisé par ACT212 en 2023 en coopération avec la Faculté de droit de l'Université de Zurich, s'adressait à différents partenaires d'interface; il a été très suivi par des procureur-e-s, des policier-e-s, des travailleuses sociales et travailleurs sociaux ainsi que des thérapeutes.

Nous remercions tou-te-s les militant-e-s et les personnes qui nous soutiennent pour leur engagement à dénoncer et à combattre la traite des êtres humains. C'est avec la plus grande détermination que nous continuerons à unir nos forces et à nous battre pour la répression efficace de ce crime.



Caroline Baur-Mettler
membre du conseil
d'administration



Felix Ceccato
Vice-président

À propos d'ACT212

« ACT212 Centre de conseil et de formation contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle » est une association neutre sur les plans politique et confessionnel dont le siège est à Berne.

Équipe

L'équipe d'ACT212 a une longue expérience dans la lutte contre la traite des êtres humains; ses collaboratrices et collaborateurs se distinguent par leurs compétences sociales et professionnelles de haut niveau dans différents domaines.

Nathalie Guex

Coordinatrice du Bureau national d'enregistrement des déclarations contre la traite des êtres humains et l'exploitation
Coordinatrice du travail de sensibilisation et de relations publiques

Jenny Lambrigger

Administration et conseil

Lydia Jordi
Marianne Kuil

Collaboratrice du Bureau national d'enregistrement des déclarations et des relations publiques

Julia Peters

Traductrice (ukrainien et russe)

Directrice

Irene Hirzel

Tél. +41 79 477 80 97, Courriel irene.hirzel@act212.ch

Comité

Michael Mutzner, président
Felix Ceccato, vice-président
Dr. iur. Caroline Bauer-Mettler
Sandra Lo Curto
Andrea Gasser

Domaine d'expertise

Droits humains, affaires publiques
Poursuite pénale
Droit, recherche
Médias et communication
Membre

Organisation / Responsabilité

Adresse 3000 Berne, CH
info@act212.ch

Association ACT212

Téléphone +41 76 261 51 28
Site web www.act212.ch

ACT212 est exonérée d'impôts dans tous les cantons.

ACT212
lutte contre la
traite des êtres
humains
en Suisse.

Objectifs

- identifier davantage de victimes de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle
- garantir une protection complète aux victimes
- obtenir une sanction effective des auteurs

Missions

Q Identification et soutien des victimes

ACT212 a mis en place le Bureau national d'enregistrement des déclarations contre la traite des êtres humains et l'exploitation. Celui-ci réceptionne les déclarations en lien avec des situations d'exploitation et les transmet aux services administratifs ou non-administratifs spécialisés dans le domaine de la traite des êtres humains. Les personnes concernées sont mises en réseau avec des offres d'aide locales.

📖 Sensibilisation et formation

Au moyen de présentations, de formations, de prestations de conseil et d'événements informatifs, ACT212, en coopération avec des expert-e-s, sensibilise autant les professionnel-le-s que le grand public au sujet de la traite des êtres humains et de l'exploitation en Suisse et à l'étranger.

👤 Réseautage et coopération

ACT212 participe à différentes tables rondes contre la traite des êtres humains et à des groupes de pilotage en tant que membre consultatif et développe, en coopération avec des expert-e-s, des stratégies et des mesures pour lutter contre la traite des êtres humains en Suisse et à l'étranger.

Rétrospective 2023 : faits et chiffres

Thème central

La méthode du loverboy fait l'objet d'une prise de conscience de plus en plus importante; c'est essentiel, car de plus en plus de personnes concernées et de proches s'adressent au Bureau national d'enregistrement des déclarations d'ACT212. Concernant le thème central des loverboys, nous décrivons la situation actuelle et présentons le documentaire de la RTS: dans cette émission de 45 minutes, diffusée en septembre 2023, Mia (pseudonyme) est une victime suisse originaire de Soleure. Dans le documentaire et dans l'interview d'ACT212 publiée ici, elle raconte l'horrible crime qu'elle a vécu. Depuis, Mia collabore avec ACT212 dans le domaine de la prévention contre cette machination cruelle et criminelle des loverboys.

L'équipe ACT212

Jenny Lambrigger et Marianne Kuil ont été accueilli au sein de notre équipe en 2023. Jenny Lambrigger a repris le poste de coordinatrice des activités de sensibilisation et de relations publiques; la responsable précédente y était restée seulement quelques mois. Marianne Kuil nous rejoint en tant que collaboratrice au Bureau national d'enregistrement des déclarations et aux relations publiques.



Identification des victimes et accompagnement

ACT212 a reçu 113 déclarations de soupçon concernant 134 personnes en 2023. Nous avons constaté une augmentation des déclarations concernant les loverboys d'une part et l'exploitation du travail d'autre part.



Sensibilisation et formation

Le grand temps fort a été le colloque «Violence sexualisée: de l'acte à la condamnation», organisé par ACT212 à l'Université de Zurich, avec des intervenant-e-s de haut niveau. En outre, des contrôleurs et contrôleuses du marché du travail ont été formé-e-s en 2023 par des expert-e-s, en coopération avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO); ces formations continues ont eu lieu dans différents cantons. Les sessions d'information sur le thème des loverboys sont également centrales; ce n'est que lorsque cette activité criminelle et les mécanismes de dépendance des victimes sont compris qu'il est possible d'aider les personnes concernées en les orientant vers les services appropriés.



Mise en réseau et coopération

La rencontre avec la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et l'échange avec elle ont été passionnants. Cette entrevue a été organisée par le FIZ de Zurich. ACT212 a également rencontré le Groupe national d'expert-e-s contre la traite des êtres humains (NEGEM) et quelques tables rondes cantonales contre la traite des êtres humains. ACT212 a aussi reçu la visite du Groupe d'expert-e-s sur la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe; la rencontre avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a abouti sur un échange précieux.

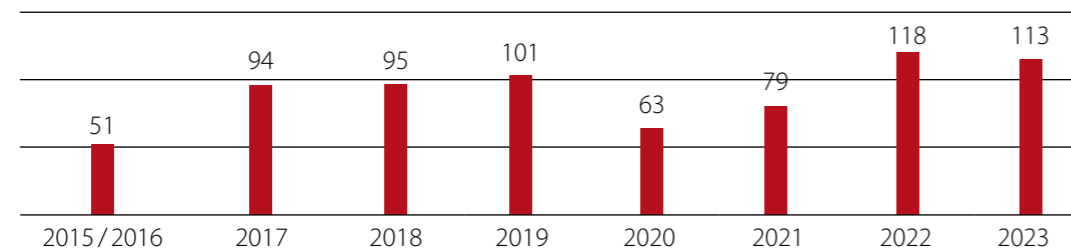


Identification et soutien des victimes

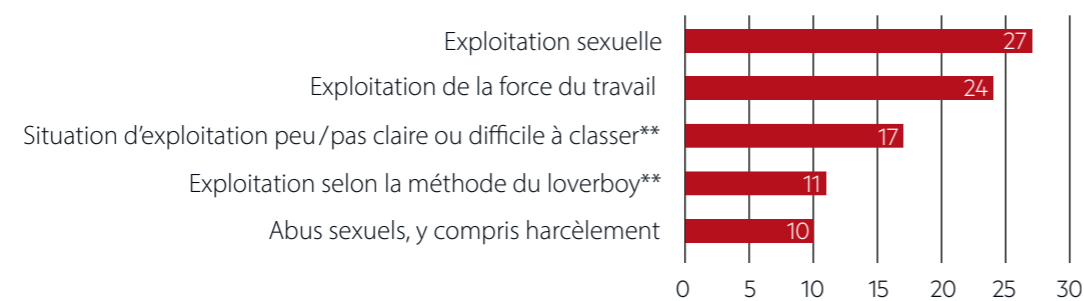
Bureau national d'enregistrement des déclarations contre la traite des êtres humains et l'exploitation

Le Bureau national d'enregistrement des déclarations contre la traite des êtres humains et l'exploitation a été ouvert en octobre 2015 et, à ce jour, l'équipe d'ACT212 a traité 703 déclarations pour 827 personnes concernées. En 2023, nous avons reçu 113 déclarations au total pour 134 personnes concernées. Vous trouverez dans ce rapport certains éléments et aspects de la statistique pour 2023.

Comparatif des déclarations : 2015 à 2023



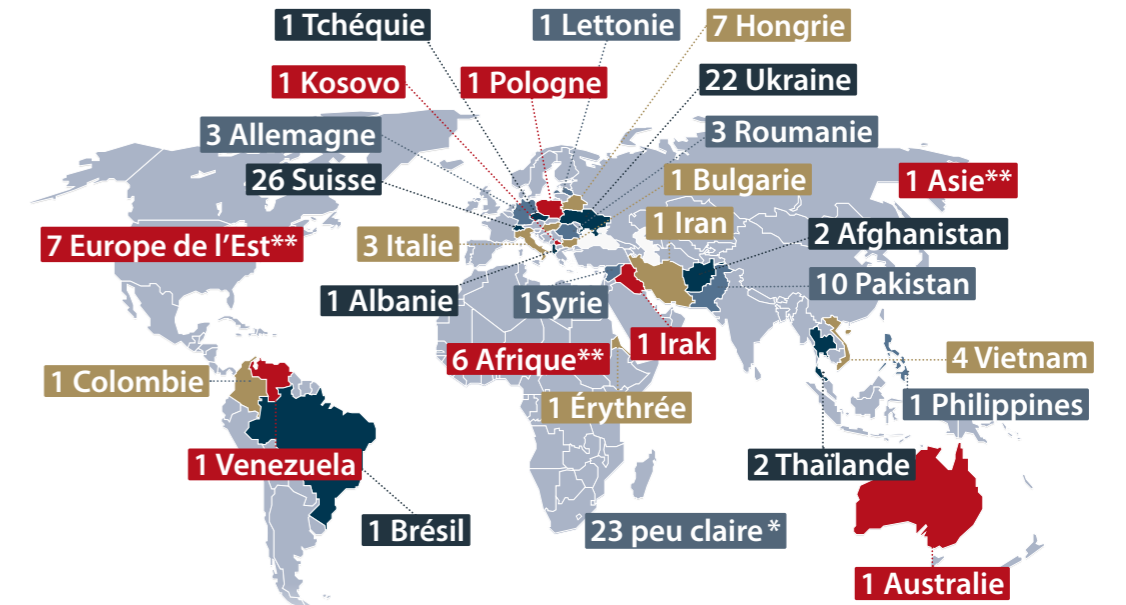
Les cinq formes d'exploitation les plus souvent signalées en 2023



* Sont considérées comme « peu / pas claires » les situations qui ne peuvent pas être clairement attribuées à une catégorie, par exemple lorsqu'une personne non impliquée rapporte une observation ou lorsque l'on reçoit une déclaration en ligne complètement anonyme pour laquelle aucune question ne peut être posée. En règle générale, les déclarations peuvent être traitées malgré le manque de clarté.

**La méthode du « loverboy » est une méthode de recrutement où le criminel prétend être amoureux de la victime afin de l'isoler puis de l'exploiter. Ces signalements concernent des cas où l'exploitation ainsi que le « recrutement » ont eu lieu en Suisse et concernaient des victimes vivant en Suisse.

Origine des personnes concernées déclarées*



* Nous avons en plus de cela reçu des déclarations concernant 23 personnes dont les origines ne sont pas claires (par exemple, des observations de tiers).

** Nous avons créé les nouvelles rubriques Europe de l'Est, Afrique et Asie, car beaucoup de personnes concernées n'ont pas pu être classées précisément dans leurs pays respectifs, mais pouvaient être identifiées comme originaires d'une région ou d'un continent.

Comme l'année précédente et conformément aux chiffres internationaux, nous avons reçu une majorité de signalements concernant des femmes majeures.

Les cantons déclarant le plus

24	ZH	9	BS
18	BE	7	SG
10	AG	5	GR, TG

Personnes déclarantes

La plupart des déclarations reçues en 2023 provenaient de personnes directement concernées. La majorité nous est parvenue par l'intermédiaire de particuliers, de voisins ou d'amis et de connaissances. D'autres signalements ont été faits par des clients, des travailleurs sociaux et des anonymes.

Tri et transmission des déclarations et orientation des personnes déclarantes

Nos déclarations de soupçons au contenu clair sont pour la moitié transmises ou recommandées à des unités de police spécialisées et à des centres de conseils / d'aide aux victimes.

Exemples de déclarations reçues

Déclaration de soupçon de trafic de migrants

Il est profondément bouleversant d'entendre comment un jeune réfugié innocent est victime d'un chantage répété et de menaces de violence de la part de son passeur. Même après avoir bloqué ses numéros de téléphone, il continue à être harcelé par différents canaux. Le passeur, sans scrupules, lui réclame 9000 francs, soi-disant pour une dette que le père décédé de l'adolescent a déjà payée. L'adolescent craint constamment pour sa vie et celle de sa famille. Cependant, il est prêt à coopérer avec les autorités pour mettre fin à ce cauchemar. Nous avons immédiatement fait appel à fedpol et à la police spécialisée compétente pour suivre cette affaire et éviter que le jeune homme ne souffre davantage.

Déclaration de soupçon de violence sexuelle

Une jeune femme qui s'était courageusement engagée pour les droits de l'Homme dans son pays d'origine a été emprisonnée pour cela. Pendant son emprisonnement de plusieurs mois, elle a subi des violences sexuelles indicibles. Elle a finalement réussi à fuir pour la Suisse, mais là encore, elle ne se trouvait malheureusement pas en sécurité. Dans un centre d'asile, elle a de nouveau été victime de harcèlement sexuel. En détresse, elle s'est adressée à notre Bureau d'enregistrement de déclarations. Nous l'avons mise en relation avec un service compétent d'aide aux victimes, où elle a reçu un soutien ainsi que des conseils et un accompagnement empathique et où elle pourra développer de nouvelles perspectives.

Déclaration de soupçon concernant l'exploitation de la main-d'œuvre

Nous avons reçu une déclaration de soupçon anonyme qui a mis en lumière le sort d'un garçon vietnamien dans une commune isolée de Suisse. C'est une histoire d'exploitation et de travail forcé. Ce garçon travaille sans relâche dans un restaurant thaïlandais. Plutôt que d'apprendre, d'évoluer et de pouvoir faire des projets d'avenir, il est exploité. La police cantonale compétente nous a assuré qu'elle allait enquêter sur cette déclaration de soupçon.

Déclaration de soupçon d'un client de la prostitution

Dans une courageuse révélation, un client partage avec nous une histoire déchirante. Il s'agit d'une jeune femme ukrainienne qui a été son amie pendant un certain temps. Elle est tombée entre les griffes de la prostitution forcée.

Le proxénète de la jeune Ukrainienne la surveillait et la contrôlait. Il l'obligeait à remettre tout son argent et la laissait se promener dans des vêtements miteux. Quand elle a essayé de se défaire de son proxénète, elle a été battue et mise sous pression. Son téléphone a été piraté et le proxénète lisait tout ce que le client lui disait. À plusieurs reprises, le proxénète a même menacé le client de recourir à la violence.

La jeune femme aspire à une vie normale, mais ne parvient pas à se libérer de son proxénète, qui la manipule avec brutalité et abuse d'elle. Elle vit avec sa mère et son fils de quatre ans, mais n'est que rarement à la maison, car elle doit travailler presque tous les jours dans de multiples clubs. Cette jeune femme n'est pas la seule que le proxénète tient sous sa coupe; il y en a d'autres. Le client a finalement décidé de témoigner à la police pour mettre fin à cette cruauté.

Les loverboys attirent de jeunes filles suisses dans leur piège

En l'espace de quelques années, le Bureau national d'enregistrement des déclarations d'ACT212 a reçu 65 déclarations de filles suisses ou de leurs proches directement concerné-e-s par le piège des loverboys. Le public n'est souvent pas conscient du fait que la traite d'êtres humains par le biais de cette machination concerne aussi des Suissesses et les Suisses.

(Il existe aussi des lovergirs qui forcent les hommes concernés à commettre des actes criminels. Comme nous n'avons pas encore reçu de déclaration de soupçon concernant une lovergir, nous n'utilisons ci-après que la forme masculine pour parler de cette méthode.)

Les trafiquants d'êtres humains qui ont recours à la méthode du loverboy recherchent généralement des victimes potentielles sur les réseaux sociaux. Leur objectif : se faire de l'argent facile sur le dos de leur victime. Pendant longtemps, ce problème n'a pas vraiment été pris au sérieux en Suisse ; les jeunes filles, généralement mineures, n'étaient pas reconnues comme victimes d'une machination criminelle et étaient de ce fait souvent mal prises en charge. ACT212 est le service spécialisé dans toute la Suisse pour les victimes de cette machination et pour leurs proches.

Qui sont les loverboys ? Ce sont des proxénètes et des trafiquants d'êtres humains !

Les loverboys sont généralement de jeunes hommes qui jouent la comédie du grand amour auprès de jeunes filles. Ils les séduisent par des compliments et des cadeaux, entament très rapidement une relation sexuelle avec elles et leur promettent un avenir commun. En réalité, ce sont des manipulateurs qui éloignent de plus en plus les victimes de leur famille et de leurs amis. Une fois que les victimes sont tombées éperdument amoureuses, les loverboys n'ont qu'un seul objectif en tête : les rendre totalement dépendantes d'eux pour ensuite les exploiter dans la prostitution. À l'incitation à la prostitution viennent souvent s'ajouter d'autres infractions, tel le chantage, les menaces, la contrainte (sexuelle) et le trafic de drogue. Il est tout à fait possible qu'un loverboy exploite plusieurs jeunes filles en même temps. Ce type de trafic d'êtres humains n'est pas opéré seulement par des auteurs individuels ; souvent il est géré par des réseaux criminels sans scrupules.

Situation initiale

Le projet des Loverboys a été lancé après que le Bureau national d'enregistrement des déclarations d'ACT212 ait reçu de plus en plus de déclarations de soupçons de ce type d'exploitation, concernant également des mineures en Suisse. La méthode du loverboy était certes connue des autorités suisses, mais dans un premier temps on croyait que les per-

sonnes concernées étaient en majorité des jeunes femmes d'Europe de l'Est. Lorsqu'il est apparu clairement que des enfants et des adolescent-e-s de Suisse étaient également concerné-e-s, ACT212 a décidé de regarder de plus près et d'apporter des éclaircissements.

Situation

Des déclarations ont été faites dans les cantons suivants : AG, BE, BL, BS, FR, GL, GR, LU, SO, SZ, TG, VD, ZH

Il s'agit de 40 déclarations concernant des Suissesses mineures et une déclaration concernant un garçon mineur. 24 signalements concernaient de jeunes adultes.

Depuis l'ouverture du Bureau national d'enregistrement des déclarations d'ACT212 en octobre 2015, 65 déclarations concernant la méthode du loverboy ont été reçues. Le nombre de cas non recensés est probablement bien supérieur.

Exemples de déclarations reçues – rendues anonymes





«C'est lorsque l'on m'a parlé de la méthode du loverboy que j'ai pleinement réalisé!»

L'équipe d'ACT212 a investi environ 15% de son travail sur le thème des Loverboys en 2023.

Une victime de la méthode du loverboy raconte sa terrible expérience

Mia a été victime d'un loverboy. Elle est tombée amoureuse et était prête à tout pour celui qu'elle croyait être l'homme de ses rêves. En réalité, c'était le début d'un cauchemar! ACT212 l'accompagne depuis quelques années; aujourd'hui, son agresseur est derrière les barreaux. Voici une interview pour mieux comprendre.

Mia, tu as participé à ce documentaire diffusé à la télévision suisse. Quelques années se sont écoulées depuis, une audience a eu lieu où tu t'es retrouvée face à ton ancien «petit ami». Comment t'es-tu sentie?

Mia: Une fois le verdict tombé, j'ai surtout ressenti un grand soulagement. D'une part, parce que toute cette histoire touchait à sa fin. D'autre part, bien sûr, parce que le verdict m'a pleinement rendu justice. Je trouve qu'en Suisse, les peines sont souvent trop légères. Je suis très reconnaissante du fait que ce verdict a été bien plus dur que ce à quoi je m'attendais au début.

Alors que tu faisais encore tout pour lui, quand as-tu eu tes premiers doutes?

Mia: Quelque part, je me suis toujours un peu méfiée de son attitude et je me posais des questions sur mon activité de prostituée. Mais il a si bien su me manipuler que j'ai mis ces doutes de côté et j'ai continué à lui faire entièrement confiance. Je l'aimais tellement que j'avais très peur de le perdre, et cela me poussait à tout faire dans l'optique d'un avenir commun. Même après m'être séparée de lui, j'ai continué à croire en ses «bonnes intentions». Ce n'est que des mois plus tard, lorsqu'une conseillère de l'association d'aide aux victimes a attiré mon attention sur le thème du loverboy, que j'ai compris que toute cette relation n'était qu'un immense mensonge et que j'avais été victime d'un trafiquant d'êtres humains.

Malheureusement, on ne peut pas revenir en arrière. As-tu réussi à surmonter cette expérience traumatisante?

Mia: Le temps guérit les blessures. Je suis suivie par une psychologue depuis des années. Lorsque j'ai peu à peu trouvé le courage de raconter

mon histoire à certaines personnes, j'ai constaté que le fait d'en parler contribuait beaucoup à surmonter ce traumatisme. Le plus difficile a été de me pardonner à moi-même, de m'avouer que j'avais été naïve et que je ne savais strictement rien sur les loverboys. Et aussi de me dire que ce n'est pas de ma faute si je suis tombée dans ce piège, que j'ai été gravement manipulée. Comprendre tout cela m'a beaucoup aidée. Une fois cette relation terminée, une nouvelle vie a commencé pour moi. J'ai pu retrouver ma liberté et ma personnalité, et cela m'a donné beaucoup de courage. Une deuxième chance dont je veux tirer le meilleur parti. Grâce à cette nouvelle force, je peux aujourd'hui regarder au-delà de cette partie de ma vie; elle n'est pas effacée, mais surmontée d'une certaine manière.

Que voudrais-tu dire aux filles et aux jeunes femmes? À quoi doivent-elles faire attention pour ne pas tomber dans le piège d'un loverboy?

Mia: Je pense qu'il est absolument essentiel que les jeunes filles comprennent qu'il n'y a pas de place pour la contrainte dans un couple. Bien sûr, il doit y avoir de la loyauté et de l'honnêteté mutuelles, de la fidélité et du respect; mais si le partenaire veut forcer la jeune fille à faire quelque chose et qu'elle a un sentiment étrange, elle ne devrait en aucun cas accepter. Ne vous laissez pas convaincre de participer à quelque chose que vous considérez comme contraire à votre morale! Écoutez votre voix intérieure, même si vous êtes amoureuse! Surtout lorsqu'il s'agit de se prostituer pour son petit ami, à cause de difficultés financières ou pour d'autres raisons, cela n'a tout simplement plus rien à voir avec l'amour.

Résumé de l'histoire de Mia dans le documentaire

Mia (*nom fictif*), originaire du canton de Soleure, n'avait que 16 ans lorsqu'elle a été victime d'un de ces loverboys. Mia venait de passer une année en Suisse romande en tant que jeune fille au pair et avait commencé un apprentissage lorsqu'elle est entrée en contact avec le futur auteur via une plateforme en ligne. Il lui a fait croire au grand amour et Mia est tombée éperdument amoureuse de lui.

Avec le recul, elle dit qu'il était tellement exemplaire et charmant qu'elle lui a fait confiance, à tel point qu'elle a même accepté quand il lui a demandé d'aller se prostituer pour lui. Elle lui remettait toujours tout son argent, pensant que c'était pour leur avenir commun. Pendant longtemps, elle a écarté tout soupçon. Quand la situation est devenue de plus en plus insupportable pour elle, il lui a semblé impossible d'en sortir. Ce n'est que lorsqu'elle a pu acheter sa liberté avec l'héritage de sa mère décédée qu'elle a réussi à se libérer de son agresseur. En à peine deux ans, elle avait fait gagner à ce criminel plus d'un million de francs.

Plus tard, elle a raconté son histoire à un médecin, qui l'a mise en contact avec un centre d'aide aux victimes. C'est à partir de ce moment-là que les choses ont commencé à s'arranger.



Pour le documentaire avec Mia (*en français*).





Comment les personnes concernées peuvent-elles nous contacter ?

Les appels reçus par le Bureau national d'enregistrement des déclarations d'ACT212 à ce sujet ne proviennent généralement pas de personnes directement concernées, mais de parents inquiets, d'autres proches, d'enseignants ou de centres de conseil. ACT212 s'efforce de conseiller tout le monde de manière approfondie et, si nécessaire, de les accompagner. La prise en charge des cas de loverboy est complexe et peut durer des semaines ou des mois, selon les cas.



Hotline du Bureau national d'enregistrement des déclarations d'ACT212: 0840 212 212

Comment reconnaître une victime de la méthode du loverboy ?

ACT212 informe régulièrement sur cette méthode au travers de formations, de conférences et de colloques, en expliquant comment il est possible d'identifier les victimes potentielles et quelles mesures peuvent être adoptées. Grâce à ce travail de sensibilisation, auquel participent des spécialistes et les autorités, des auteurs ont déjà pu être arrêtés en Suisse et traduits en justice.

Ce qu'ACT212 a réalisé en 2023

La télévision suisse a diffusé un documentaire de 45 minutes sur le thème des loverboys. Le tournage a débuté en mars 2023. Une jeune femme de Soleure, victime quand elle était encore mineure, raconte dans le film son horrible expérience. Le criminel a été condamné et est aujourd'hui en prison. Le documentaire, auquel ACT212 a également participé, a été diffusé le 21 septembre 2023 par la chaîne romande RTS dans le cadre de l'émission « Temps présent ». Des victimes d'Europe de l'Est et de Suisse ainsi que la police, des parents et ACT212 y prennent la parole à titre d'exemple. Le procédé impitoyable et inhumain des trafiquants d'êtres humains y est clairement expliqué.



Pour le documentaire: « Temps présent » – Loverboy (en français).



Autres objectifs atteints

- L'association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH) a publié sur le thème des loverboys sur son site Internet (ainsi qu'un dépliant d'information); il est donc désormais accessible à toutes les enseignant-es.
- Des formations sur le thème des loverboys ont eu lieu à Genève en juin et septembre 2023; la formation de septembre a été organisée par la police cantonale genevoise. D'autres réunions d'information ont également été organisées dans des écoles, des clubs service et des clubs féminins.
- Le groupe d'expert-e-s Loverboy Suisse ainsi que le groupe international d'expert-e-s ont également poursuivi leurs travaux en 2023. En outre, quelques communiqués de presse sur le sujet ont été publiés dans toutes les langues nationales.
- Lors de la rencontre avec la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider en novembre, ACT212 a pu aborder le sujet des loverboys. La conseillère fédérale s'est montrée concernée et a déclaré qu'elle prenait cette problématique très au sérieux. Elle nous a partagé de précieux contacts qui pourraient être également intéressés par ce thème.

Sensibilisation et formation continue

Dans le domaine de la sensibilisation et du travail de relations publiques, les choses ont également évolué.

En 2023, 31 événements ont été organisés au total. Ils se répartissent comme suit:

- 1 formation « Loverboy: quand le grand amour finit par l'exploitation »
- 3 ateliers de sensibilisation à l'exploitation de la force du travail
- 10 conférences
- 4 ateliers
- 1 unité d'enseignement dans une haute école spécialisée
- 1 colloque à l'Université de Zurich
- 7 webinaires pour les Ukrainiennes et les Ukrainiens
- 2 supervisions
- 1 événement public
- 1 formation « Troubles post-traumatiques » pour le groupe international d'expert-e-s Loverboy

Chaque événement est un moment fort et offre la possibilité de sensibiliser de plus en plus de personnes afin de pouvoir identifier les victimes et condamner les coupables.

Retours d'expérience d'une formation sur l'exploitation du travail

« L'atelier que nous avons organisé le 23 novembre 2023 dans le canton de Neuchâtel, en coopération avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), a été un grand succès. Les collaboratrices et collaborateurs de l'Office cantonal des relations et des conditions de travail, venus en nombre, ont grandement apprécié la forme de cet atelier et la qualité des interventions très concrètes. Notre souhait est que les collaboratrices et collaborateurs qui effectuent des contrôles sur le terrain puissent développer la capacité de reconnaître cette problématique. La conclusion générale de cette journée est que, même sans moyens, nous pouvons améliorer la détection et le traitement des cas, en nous coordonnant, en nous mobilisant collectivement et en communiquant clairement entre les services concernés.

Nous remercions chaleureusement ACT212 pour cette initiative et nous continuerons à nous former et à nous informer afin de développer ces aspects de la détection de la traite des êtres humains dans le cadre de nos activités. »

Fabienne Cosandier, responsable de l'Office des relations et conditions de travail, service de l'emploi, canton de Neuchâtel

Offre de conseil et de coaching d'ACT212

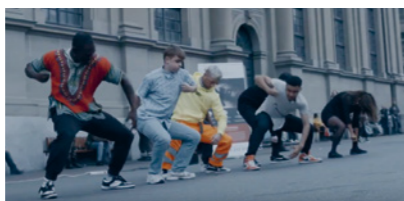
Grâce à des consultations et du coaching, nous souhaitons en particulier soutenir le travail de proximité dans le milieu et les centres de consultation afin d'approfondir des thèmes tels que l'identification des victimes et l'approche des victimes potentielles. Parallèlement, nous encourageons la professionnalisation du travail bénévole.

Nous avons eu la possibilité de tenir une conférence et une table ronde dans le cadre de la journée nationale des bénévoles; nous avons ainsi pu toucher une centaine de personnes issues de 31 organisations actives dans le travail de proximité dans le milieu, présenter aux participant-e-s les bases juridiques de la traite des êtres humains ainsi que le signalement auprès du Bureau national d'enregistrement des déclarations et répondre aux questions ouvertes à ce sujet. En outre, nous avons pu organiser deux supervisions sur différents thèmes et domaines de tension.

« Avec notre équipe, ACT212 a fait un travail génial. La supervision était bien structurée et la communication s'est faite avec tact. La structure claire a créé un sentiment de confiance tout en permettant d'échanger ouvertement. Des exercices ciblés nous ont permis d'approfondir ce que nous avons appris. Je ne peux que recommander la supervision d'ACT212. »

Jessica Spiegel, responsable d'activité bénévole

Flashmob pour la Journée européenne contre la traite des êtres humains



La Journée européenne contre la traite des êtres humains étant célébrée le 18 octobre, ACT212 a fait preuve d'imagination pour attirer l'attention sur la traite des êtres humains en Suisse et a organisé, en collaboration avec le HipHop Center Berne, un flashmob sur la place de la gare à Berne.

Grâce à la performance professionnelle et spécifique au thème, de nombreuses personnes se sont arrêtées et ont pris nos dépliants d'information. On sentait que les danseuses et les danseurs s'étaient imprégné-e-s au sujet et avaient intégré des idées créatives. Les passant-e-s ont été touché-e-s par cette prestation, qui fut un grand succès.



Code QR avec lien vers la vidéo



Rétrospective du colloque « Violence sexualisée : de l'acte à la condamnation »

Le troisième colloque « Violence sexualisée : de l'acte à la condamnation » a eu lieu début septembre 2023 à la faculté de droit de l'Université de Zurich. L'objectif était de regarder les interfaces de l'approche interdisciplinaire, car celles-ci ne fonctionnent pas toujours sans heurts.

L'événement a remporté un énorme succès et nous avons reçu de nombreux commentaires positifs. Plus de 100 personnes de différents horizons (ministères publics, autorités policières, instituts médico-légaux et centres de consultation pour victimes) ainsi que des médecins et des thérapeutes ont participé à la conférence. La conseillère d'État du canton de Zurich, Jacqueline Fehr, a accueilli les participant-e-s et a montré l'urgence et la gravité de la thématique. Au total, neuf expert-e-s ont donné un aperçu de leur domaine de spécialité. Un centre de conseil aux victimes a donné le coup d'envoi. Ensuite, la police et le ministère public ont tenu un exposé commun expliquant clairement leur collaboration. Nous avons également eu un aperçu de la médecine légale, de la représentation des parties et du rôle du tribunal. La journée a été complétée par une digression sur la thérapie (traumatique) et un aperçu de la manière dont les statistiques sont enregistrées dans notre pays. En résumé, une journée bien remplie et riche en idées.

Voix du public sur le colloque :

« Exposés très proches de la pratique, présentés de manière créative et vivante. »

« Un grand merci pour avoir « construit des ponts » entre ces thèmes pourtant très différents, mais qui ont tous un dénominateur commun : les victimes de violences sexuelles. Chaque domaine a sa raison d'être, et certains d'entre eux m'ont ouvert des horizons. »



Feedback de Prof. Dr. iur. utr. Brigitte Tag sur la conférence spécialisée.

Madame la professeure, vous avez largement contribué aux préparatifs et animé le colloque. Qu'est-ce qui vous a motivée à y participer et quel souvenir vous en gardez ?

B.T.: Le colloque a été un grand succès. L'approche interdisciplinaire d'un cas concret, dont les différentes étapes sont expliquées par des praticien-e-s confirmé-e-s, est un excellent concept. Il était possible à tout moment de poser des questions et d'approfondir les thèmes, les participant-e-s étaient aus-

si engagé-e-s que les intervenant-e-s. L'exposé d'introduction de la conseillère d'État Jacqueline Fehr a parfaitement posé le cadre et montré à quel point le thème du colloque nous tenait à cœur.

Il s'agissait en effet de mettre en évidence les difficultés des interfaces et de viser une meilleure collaboration entre les services spécialisés. Le colloque a-t-il permis d'atteindre cet objectif ?

B.T.: Selon moi, c'est le cas. Les exposés étaient conçus de sorte que les interfaces deviennent des points de jonction. Il a été montré comment on travaille main dans la main et quels sont les services et les thèmes de fond à prendre en compte. La composition du cercle des participant-e-s était en même temps un miroir des institutions impliquées. Seule la magistrature aurait pu être davantage représentée. Mais cela viendra, espérons-le, lors des prochains congrès.

Comment avez-vous perçu le public ?

B.T.: Le public était incroyablement motivé, posait de bonnes questions, était toujours intéressé et ouvert, du début à la fin du colloque. Et ce, lors d'une journée où la fin de l'été scintillait avec ses températures maximales.

Réseautage et coopération

La mise en réseau et la coopération avec des partenaires de différents domaines sont essentielles pour le travail d'ACT212, tant au niveau national qu'international. En voici un résumé.

Groupe national d'expert-e-s contre la traite des êtres humains (NEGEM), collaboration au PAN

ACT212 a pu s'exprimer sur le projet de PAN lors d'une réunion du NEGEM en juillet 2023 et apporter des idées, suggérer des modifications. Le groupe d'expert-e-s est composé de membres de la Confédération, des cantons, des ministères publics, de la police et de multiples ONG.

Extrait du PAN :

Les mineurs victimes de la traite des êtres humains sont identifiés et bénéficient d'une protection et d'une aide tenant compte de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Visite du Groupe d'expert-e-s sur la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe

Fin août 2023, une délégation du Groupe d'expert-e-s du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains nous a rendu visite. Le GRETA est chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par les États signataires. La société civile constitue une source d'information importante pour le GRETA. C'est avec joie que nous avons reçu la visite de la secrétaire exécutive Petya Nestorova, qui est responsable des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains. Irene Hirzel et Petya Nestorova se connaissent depuis quelques années déjà. Les échanges ont été particulièrement riches et constructifs.

Réunion avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

La rencontre à Berne a porté sur les flux de réfugié-e-s en provenance d'Ukraine, la sécurité pour les réfugié-e-s et les mesures qui peuvent être prises contre la traite des êtres humains.

ACT212 est membre de :

- NEGEM (Groupe national d'expert-e-s sur la traite des êtres humains)
- Groupe de coordination des semaines d'action contre la traite des êtres humains 18oktober.ch
- Humanrights.ch
- SMRI
- Global Modern Slavery Directory (Polaris)
- TrustLaw Thompson Reuters Foundation
- Global Initiative
- European Freedom Network

Rencontre avec la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider

En novembre, une rencontre avec la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a eu lieu dans les locaux de la FIZ à Zurich. Différents thèmes ont été abordés. ACT212 a clairement expliqué que l'objectif stratégique n°6 ancré dans le Plan d'action national (PAN) est important pour les mineur-e-s concerné-e-s en Suisse; c'est sur cette base qu'il est possible d'agir contre les agresseurs, les fameux loverboys. La conseillère fédérale a pris le sujet très au sérieux et nous a donné des conseils pour la suite.

Groupes d'expert-e-s : réunions et échanges réguliers

Au niveau national, l'équipe d'ACT212 échange régulièrement des informations avec des partenaires d'aide aux victimes, des services de police, du ministère public et du secteur thérapeutique dans le cadre des groupes d'expert-e-s « Bureau national d'enregistrement des déclarations » et « Loverboy Suisse ». Deux rencontres en ligne ont eu lieu avec le réseau de partenaires européens International Exchange on the Loverboy Method, auquel participent des personnes de sept pays. L'accent est mis sur l'échange d'expériences et de défis ainsi que sur les nouveaux développements importants concernant la méthode du loverboy.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux partenaires :

l'organisation indépendante AsyLex (conseil et représentation juridique pour les demandeuses et demandeurs d'asile), les services de signalement de Swiss Sport Integrity contre les abus et les infractions dans le sport, ainsi que l'association suisse pour la protection de l'enfant clickandstop (plateforme anonyme de signalement des sites de pornographie infantile) et l'Office de l'Ombudsman des droits de l'enfant.

Comptes annuels

ACT212 reçoit un soutien financier de la part de donateurs privés, de fondations, de la Confédération (fedpol/SECO), de communes et d'organisations, notamment. Nous adressons un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui soutiennent notre travail!

Bilan au 31.12.2023

Actifs (en francs suisses)	Bilan au 31.12.2023	Bilan au 31.12.2022
Liquidités	273 204	355 914
Créances résultant des livraisons/prestations	1 850	660
Autres créances à court terme	2 303	2 303
Actifs de régularisation	13 080	2 000
Fonds de roulement	290 489	360 876
Immobilisations corporelles	4 452	6 322
Immobilisations	4 452	6 322
TOTAL ACTIFS	294 941	367 198

Passifs (en francs suisses)	31.12.2023	31.12.2022
Dettes livraisons/prestations	10 808	17 661
Passifs de régularisation	29 600	16 065
Capital externe à court terme	40 408	33 726
Fonds Bureau national d'enregistrement des déclarations	38 369	78 472
Fonds thème Loverboy	0	54 943
Fonds Ukraine	916	4 964
Capital de fonds	39 285	138 380
Capital immobilisé	138 211	118 054
Capital libre	77 037	77 037
Capital d'organisation	215 248	195 091
TOTAL PASSIFS	294 941	367 198

Compte de résultat année 2023

Compte de résultat	2023	2022
Contributions reçues	322 024	425 834
Contributions de la Confédération, des cantons	63 599	64 172
Recettes livraisons/prestations	85 135	6 520
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	470 757	496 526

Charges

Charges d'exploitation	2023	2022
Contributions et allocations versées	-510	-5 765
Transmission des dons (Ukraine)	-4 044	-35 134
Charges de personnel	-359 850	-330 411
Charges de biens et services	-183 421	-147 947
Amortissements	-1 870	-2 386
CHARGES D'EXPLOITATION	-549 696	-521 643
Résultat avant modification capital de fonds	-78 939	-25 117
Modification capital de fonds	99 095	-4 039
Résultat avant affectation au capital d'organisation	20 156	-29 156
Modification capital immobilisé	-20 156	29 156
RÉSULTAT ANNUEL (modification du capital libre)	0	0

Commentaire sur les comptes annuels 2023

Au cours de l'exercice 2023, les dépenses annuelles ont augmenté de 28'000 CHF par rapport à l'année précédente, principalement en raison de coûts de personnel et de loyer plus élevés (plus 32'000 CHF) ainsi que de dépenses accrues pour la conférence spécialisée sur la « violence sexualisée » (plus 36'000 CHF). Les frais administratifs et comptables ont augmenté d'environ 10'000 CHF. Des économies de 8'000 CHF ont été réalisées dans le domaine de la communication, car aucune refonte n'a été effectuée cette année. Le montant des dons redistribués a diminué de 35'000 CHF. En ce qui concerne les recettes, nous avons enregistré une baisse du volume des dons d'environ 103'000 CHF, mais une augmentation des revenus des services de 78'000 CHF grâce à la conférence spécialisée et aux ateliers. Au total, les revenus globaux se sont avérés inférieurs d'environ 26'000 CHF par rapport à l'année précédente.


Irene Hirzel

Berne, 05. Avril 2023

Rapport de révision



BERICHT DES WIRTSCHAFTSPRÜFERS

an den Vorstand des Vereins

**ACT212 Beratungs- und Schulungszentrum
Menschenhandel und sexuelle Ausbeutung
Bern**

Auftragsgemäss haben wir eine Review der Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung) in Anwendung der obligationenrechtlichen Vorschriften des Vereins ACT212 Beratungs- und Schulungszentrum Menschenhandel und sexuelle Ausbeutung für das am 31. Dezember 2023 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910 «Review» (prüferische Durchsicht von Abschlüssen). Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben eine Review, nicht aber eine Prüfung, durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht den angegebenen Regeln der Rechnungslegung entspricht.

Lyss, 7. März 2024



T. Schweizer AG
Tobias Schweizer
dipl. Wirtschaftsprüfer
reg. Revisionsexperte
leitender Revisor



Tim Scotton
Treuhandler mit eidg. FA
reg. Revisor

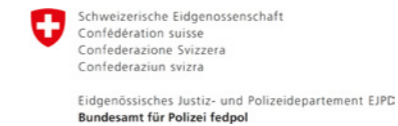
Beilagen:
Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung)

Marktgasse 17, 3800 Interlaken Telefon 033 827 40 40 info@tschweizerag.ch
Marktplatz 10, 3250 Lyss Telefon 032 384 36 34 www.tschweizerag.ch



Remerciements

Nous tenons à remercier cordialement tou·tes les donateur·trices, publiques ou privé·es, et toutes les fondations qui ont fait des dons à ACT212 au cours de l'année 2023. Votre précieux soutien rend notre action possible!



Anna Marie und Karl Kramer-Stiftung	Mondisan Stiftung
Charlotte und Nelly Dornacher Stiftung	Nau Mai Foundation
David Bruderer-Stiftung	Reformierte Kirche Gossau ZH
Dosenbach-Waser-Stiftung	Reformierte Kirche Steffisburg
Dr. Kurt L. Meyer-Stiftung	Serviceclubs und Vereine aus diversen Kantonen
Erica Stiftung	Soroptimisten International Club Emmental
Fondation Bay	Stiftung Sonneschiin, Luzern
Franke Stiftung	Stiftungen aus diversen Kantonen
GABU Stiftung	T. Nydegger Stiftung
Gemeinnütziger Frauenverein aus diversen Kantonen	Thiersch Stiftung
Gertrude von Meissner-Stiftung	Zonta Club Biel
Hans Groeber-Stiftung	
Kriens hilft Menschen in Not	
Kirchgemeinden aus diversen Kantonen	
Margot und Erich Goldschmidt & Peter René Jacobson Stiftung	

Contact

Act212
3000 Berne

Tél. +41 76 261 51 28
info@act212.ch
www.act212.ch

Compte pour les dons :
Banque cantonale bernoise
IBAN CH26 0079 0016 9341 4783 3